

CONDITIONS D'OCTROI ET D'UTILISATION DES ABONNEMENTS



Version 13-01 du 1^{er} septembre 2013

Abonnement 1 MOIS TOUT PUBLIC (réseau Chronoplus seul ou combiné avec transports 64 interurbains)

- Validité : Du 1^{er} au dernier jour du mois de la première validation à bord d'un bus.
(Exemple : Un abonnement 1 mois validé pour la première fois le 10 janvier est valable Jusqu'au 31 janvier).
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus*.
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
- Support : Carte à puce sans contact
- Obtention de la carte : Au près des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
- Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)**
- Païement : Au comptant uniquement.
- Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Abonnement 12 MOIS TOUT PUBLIC (réseau Chronoplus seul ou combiné avec transports 64 interurbains)

- Validité : 12 mois glissants à partir du jour de la première validation à bord d'un bus.
(Exemple : Un abonnement 12 mois validé pour la première fois le 10 janvier de l'année N est valable Jusqu'au 9 janvier de l'année N+1).
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus*
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
- Support : Carte à puce sans contact
- Obtention de la carte : Au près des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
- Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)**
- Païement : . Au comptant
. Par prélèvement automatique (dans les kiosques Chronoplus uniquement)

Abonnement JUILLET-AOÛT TOUT PUBLIC

- Validité : du 1^{er} juillet au 31 août dès la première validation
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit)
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
- Support : Carte à puce sans contact
- Obtention de la carte : Au près des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
- Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)
- Païement : Au comptant
- Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Abonnement 1 MOIS JEUNE (6 à 25 ans et étudiants) réseau Chronoplus seul ou combiné avec transports 64 interurbains

Validité :	Du 1 ^{er} au dernier jour du mois de la première validation à bord d'un bus. (Exemple : Un abonnement 1 mois validé pour la première fois le 10 janvier est valable Jusqu'au 31 janvier). Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit) La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
Support :	Carte à puce sans contact
Obtention de la carte :	Auprès des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou. Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité. Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande. L'établissement de la carte est immédiat. Le droit à recharger un abonnement 1 mois « JEUNE » disparaît à la date anniversaire des 26 ans de l'abonné.
Rechargement :	1 ^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)**
Païement :	Au comptant uniquement.

Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Abonnement 3 MOIS JEUNE (6 à 25 ans et étudiants)

Validité :	Trois mois consécutifs y compris le mois de la première validation à bord d'un bus. (Exemple : Un abonnement 3 mois validé pour la première fois le 10 janvier est valable Jusqu'au 31 mars). Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit) La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
Support :	Carte à puce sans contact
Obtention de la carte :	Auprès des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou. Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité. Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande. L'établissement de la carte est immédiat. Le droit à recharger un abonnement 3 mois « JEUNE » disparaît à la date anniversaire des 26 ans de l'abonné.
Rechargement :	1 ^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)
Païement :	Au comptant uniquement.

Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Abonnement 10 MOIS JEUNE (6 à 25 ans et étudiants)

Validité :	Dix mois consécutifs y compris le mois de la première validation à bord d'un bus. (Exemple : Un abonnement 10 mois validé pour la première fois le 10 janvier est valable jusqu'au 31 octobre). Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit) La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.
Support :	Carte à puce sans contact
Obtention de la carte :	Auprès des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou. Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité. Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande. L'établissement de la carte est immédiat.

Le droit à recharger un abonnement 10 mois « JEUNE » disparaît à la date anniversaire des 26 ans de l'abonné.

Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)

Païement : Au comptant uniquement.

Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Abonnement 12 MOIS JEUNE (6 à 25 ans et étudiants) réseau Chronoplus seul ou combiné avec transports 64 interurbains

Validité : Douze mois glissants à partir du jour de la première validation à bord d'un bus. (Exemple : Un abonnement 12 mois validé pour la première fois le 10 janvier de l'année N est valable Jusqu'au 9 janvier de l'année N+1).
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus*
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.

Support : Carte à puce sans contact

Obtention de la carte : Auprès des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
Le droit à recharger un abonnement 12 mois « JEUNE » disparaît à la date anniversaire des 26 ans de l'abonné.

Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)**

Païement : . Au comptant.
. Par prélèvement automatique (dans les kiosques Chronoplus uniquement)

Abonnement 1 MOIS SENIOR (plus de 65 ans)

Validité : Du 1^{er} au dernier jour du mois de la première validation à bord d'un bus.
(Exemple : Un abonnement 1 mois validé pour la première fois le 10 janvier est valable Jusqu'au 31 janvier).
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit)
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.

Support : Carte à puce sans contact

Obtention de la carte : Auprès des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
Le droit à recharger un abonnement mensuel « SENIOR » démarre à la date anniversaire des 65 ans de l'abonné.

Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)

Païement : Au comptant uniquement.

Abonnement 12 MOIS SENIOR

Validité : 12 mois glissants à partir du jour de la première validation à bord d'un bus.
(Exemple : Un abonnement 12 mois validé pour la première fois le 10 janvier de l'année N est valable Jusqu'au 9 janvier de l'année N+1).
Voyages illimités sur les lignes du réseau Chronoplus (hors bus des Fêtes nuit)
La carte d'abonnement doit être validée à chaque montée dans un bus.

Support : Carte à puce sans contact

- Obtention de la carte : Après des Kiosques Chronoplus de Bayonne Place de Gaulle et de Biarritz Avenue Louis Barthou.
Fournir une pièce d'identité et une photographie d'identité.
Un formulaire d'abonnement sera rempli au moment de la demande.
L'établissement de la carte est immédiat.
Le droit à recharger un abonnement annuel « SENIOR » démarre à la date anniversaire des 65 ans de l'abonné.
- Rechargement : 1^{er} chargement dans un kiosque Chronoplus
Chargements suivants dans un kiosque chronoplus ou dans un Relais Chronoplus (liste dans le dépliant Tarifs ou sur www.chronoplus.eu)
- Paieiment : . Au comptant
 . Par prélèvement automatique (dans les kiosques Chronoplus uniquement)

Résiliation de l'abonnement du fait de l'abonné

- . Seuls les abonnements 12 mois peuvent faire l'objet d'une résiliation.
 - . Le détenteur d'un abonnement peut demander à résilier son abonnement uniquement pour les raisons suivantes :
 - . Décès de l'utilisateur (un certificat de décès doit être fourni)
 - . Déménagement hors du territoire du Périmètre des Transports Urbains (Un justificatif du nouveau domicile devra être fourni).
- Tout mois commencé est du.

Les abonnements 1 mois, 3 mois, 10 mois et juillet-août ne peuvent être résiliés du fait de l'abonné.

Résiliation des abonnements du fait de TAB

- . L'abonnement pourra être résilié de plein droit et sans mise en demeure préalable par TAB pour les motifs suivants :
 - . En cas de fraude établie dans la constitution du dossier de demande d'abonnement.
 - . En cas de fraude établie dans l'utilisation de l'abonnement.

Duplicata

- . Pour établir un duplicata, le bénéficiaire doit s'adresser à l'un des kiosques Chronoplus et fournir :
 - . Une pièce officielle d'identité,
 - . Une photo d'identité récente
 - . 8 € (en cas de perte, vol, ou dégradation du fait du bénéficiaire)
- . Le duplicata sera disponible dans un délai de 48h auprès du kiosque Chronoplus ou la demande a été effectuée. Au moment de la demande, un ticket magnétique valable 48 heures sera remis gratuitement au demandeur.
- . Le duplicata est gratuit uniquement si un dysfonctionnement technique de la carte est constaté par un agent du réseau Chronoplus.

Duplicata support carte

- . Seule la première carte est délivrée à titre gratuit
- . L'établissement d'une autre carte (sans titre de transport) est facturé 5€

*Et pour les abonnements combinés sur les lignes 811, 812, 813, 814, 815, 816 de Transports64 interurbains.

Sauf services à tarification spécifique comme les services de nuit du Bus des Fêtes

**Pour les abonnements combinés, rechargement possible dans les agences commerciales des transporteurs interurbains.

TAB

Transdev Agglomération de Bayonne

Chemin de la Marouette . BP 401 . 64104 Bayonne cedex